La **FHP-MCO** déplore une **gestion** régionalisée des **urgences** trop souvent **technocratique** et éloignée des réalités du terrain et des vrais besoins des patients. Elle demande une **remise à plat** des **ressources financières et sanitaires** afin d'optimiser la prise en charge des patients.

« A quoi cela sert-il de pouvoir disposer d'un service d'urgences à moins de 30 minutes de chez soi - comme l'as promis le président de la République, si, une fois sur place, on doit y attendre quatre heures avant d'être pris en charge ? », interroge Lamine Gharbi, président du syndicat des cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie et obstétrique (MCO) de la Fédération de l'hospitalisation privée.

La FHP-MCO estime nécessaire de revoir certains schémas régionaux « urgences » (les SROS Urgences) parfois trop théoriques face aux besoins réels de la population, avec des disparités régionales inquiétantes.

« Il est évident que si l'on veut trouver des solutions à l'engorgement chronique des urgences et améliorer les capacités et la qualité de l'accueil des patients, il manque sur l'ensemble du territoire au moins une quarantaine à une cinquantaine de structures. Avec leur maillage du territoire, les cliniques et hôpitaux privés, qui assument déjà cette mission de service public, sont prêts à s'investir encore davantage », affirme le président de la FHP-MCO, qui regroupe quelque 600 établissements.

« Il faut revoir aussi les conditions d'adressage des patients par les SMUR et les pompiers, qui, dans une grande majorité des cas, privilégient systématiquement l'hôpital public au détriment des services d'urgences privés, même lorsque ces derniers peuvent répondre aux besoins et sont plus proches », souligne Lamine Gharbi.

La FHP-MCO souligne que des dizaines de demandes d'ouverture de services d'urgences privés sont en souffrance
, alors que plus de d
eux millions de Français restent à plus de 30 minutes d'accès à une structure d'urgences.

« Nous souhaitons une organisation concertée et coordonnée entre les acteurs du secteur afin de surmonter les difficultés d'accueil
qui pénalisent au premier chef la popul
ation mais aussi les personnels
qui travaillent dans des conditions difficiles, d'où les nombreuses démissions
ou menaces de démission collective
récentes »
, poursuit Lamine Gharbi.

Aujourd'hui, 132 services d'urgences privés accueillent 2,2 millions de passage chaque année, avec dans certains centres les
plus importants
un nombre de passages pouvant
dépasser les 50.000 par an.
Les services d'urgence
s
des cliniques et hôpitaux privés représentent souvent la seule offre de proximité dans des banlieues défavorisées, comme c'est le cas à Sarcelles, Trappes, Vénissieux.

A propos de la FHP-MCO

La FHP-MCO regroupe 580 cliniques et hôpitaux privés spécialisés en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) participant aux missions du service public de la santé. Acteur incontournable du paysage sanitaire français, l'hospitalisation privée MCO représente 27% de l'offre de soins nationale et 36% des hosp
italisations. Les cliniques et hôpitaux privés

accueillent chaque année 8,5 millions de patients pour une capacité de 66.000 lits et places, dont 2,2 millions de passages par an da
ns 132 services d'urgence
. Le secteur privé MCO est le leader nat
ional en chirurgie (54
% des actes réalisés) et le second en médecine (25% des séjours médicaux) et obstétrique (27% des naissances). Il réalise également 67% de la chirurgie ambulatoire, 32% des séances de chimiothérapie, 34% de la prise en charge de l'insuffisance rénale chronique. Environ 150.000 salariés (infirmières, sages-femmes, aides soignants et hôteliers) y travaillent, ainsi que 41.000 praticiens libéraux et salariés.